

*Le 1er novembre 2009 a été marqué par la naissance d'un nouveau marché : celui des services de paiement à l'échelle de plus de 500 millions d'habitants dans l'Espace Economique Européen (EEE).*

*Un tel marché, avec des acteurs inédits que sont les établissements de paiement, représente une formidable innovation, née de la puissance de la réglementation communautaire.*

*Il n'est pas banal de voir apparaître un marché entièrement nouveau. A chaque fois, une nouvelle aventure démarre. On se souvient de l'ouverture naguère des marchés des télécommunications ou de l'électricité ; on attend celle, complète, des services postaux. Avec le marché de la prestation des services de paiement, c'est la nature du service elle-même qui est innovante. Et la taille du marché concerné a cru dans des proportions considérables. Nous passons ici en revue les changements que cette ouverture a introduit : pour les acteurs de place, pour les consommateurs, dans les différents pays de l'Espace Economique Européen*